

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

3451, avenue du Mont-Royal Est
Pour information :
3441, avenue du Mont-Royal Est

Calendrier

Du 6 août 2018
jusqu'à la fin de janvier 2020

Des nouvelles du chantier

Travaux en cours

- ▶ L'enlèvement de la brique et de l'isolant avance bien.
- ▶ La reconstruction des murs a commencé. Notez que la brique sera posée au printemps.
- ▶ Pour être plus efficace, l'entrepreneur a commencé la démolition des marquises, des garde-corps et des bouts de balcon là où la brique n'a pas encore été enlevée.

Travaux à venir

- ▶ L'installation des portes et des fenêtres débutera après leur livraison, à la mi-novembre 2018. Vous serez informés le moment venu.

Inconvénients

Nous sommes conscients que la démolition est la période la plus bruyante du chantier. Si vous avez des préoccupations à ce sujet, veuillez communiquer avec votre agent de liaison.

Des questions concernant le chantier?



Marc Sédillot
Agent de liaison
514 868-3077

Présence hebdomadaire
Les jeudis de 10 h à 12 h
Salle communautaire



Porte-à-porte durant le chantier

- ▶ Depuis le début du projet, **une vingtaine de locataires** ont été rencontrés individuellement. Votre agent de liaison souhaite rencontrer chacun d'entre vous dans les prochains mois pour :
 - mieux vous connaître;
 - s'assurer que vous avez toute l'information concernant le projet;
 - connaître vos besoins et trouver des solutions personnalisées.

Rencontre de consultation du 25 septembre 2018

- ▶ À cette rencontre, **40 locataires** étaient présents.
- ▶ Nous avons discuté des moyens de communication pendant le chantier. L'objectif était de déterminer l'information que vous souhaitez avoir, à quelle fréquence et par quel moyen.
- ▶ À la demande générale, votre agent de liaison sera présent tous les jeudis, de 10 h à 12 h, dans la salle communautaire pour répondre à vos questions.



Voici ce que vous nous avez dit :

- ▶ Vous souhaitez avoir beaucoup d'information sur les éléments suivants :
 - les étapes à venir, les dates, les modifications et les nouvelles informations;
 - les solutions proposées pour réduire les impacts (*Exemple : Demander des bouchons ou un casque antibruit pour mieux supporter le bruit de la démolition*);
 - la prise de rendez-vous : comment ça se passe? (voir la section ci-dessous *À vous d'agir – rôle du locataire*);
 - la préparation que l'entrepreneur vous demande;
 - le suivi des demandes (moustiquaires, panneau d'intimité, etc.);
 - les nouvelles portes.

Avec vous (suite)



- ▶ Vous souhaitez recevoir l'information par une combinaison des moyens suivants :
 - un avis sur votre porte, comme c'est déjà le cas;
 - un envoi postal;
 - un courriel (pour celles et ceux qui ont une adresse courriel);
 - en personne;
 - un avis sur le babillard dans le vestibule.
- * *Exemples de combinaison : un avis et l'envoi postal; un avis sur le babillard et en personne.*

- ▶ Vous souhaitez recevoir l'information :
 - le plus souvent possible;
 - dès qu'il y a des changements.

À la lumière de cette rencontre, nous travaillons à trouver des solutions qui peuvent être mises en place rapidement. Voici ce qui a déjà été fait :

- ▶ **Vous aviser quand il y a des changements dans les étapes des travaux**
Ainsi, dès que l'agent de liaison a su qu'il y aurait des changements aux travaux, il a informé les locataires concernés en personne ou par un avis écrit le 4 octobre 2018.
- ▶ **Vous informer de la préparation que l'entrepreneur vous demande**
L'entrepreneur a demandé à certains locataires de vider leur balcon plus tôt que prévu. L'information figurait dans l'avis du 4 octobre, en texte et en photo. L'agent de liaison demeure disponible par téléphone en tout temps pour toute question.
- ▶ **Vous donner de l'information le plus fréquemment possible par plusieurs moyens**
Comme souhaité, Marc Sédillot, votre agent de liaison, sera présent tous les jeudis, de 10 h à 12 h, dans la salle communautaire. N'hésitez pas à passer le voir pour toute préoccupation ou question.

Lorsqu'il a su qu'il y aurait des changements aux travaux, il vous a mis au courant par un avis sur votre porte. Il a également informé plusieurs personnes qui étaient dans l'immeuble lors de son passage.

À VOUS D'AGIR - RÔLE DU LOCATAIRE

Lorsque les portes et fenêtres seront livrées, l'entrepreneur commencera à prendre des rendez-vous pour les installer.

1. **Lorsque ce sera votre tour**, vous devrez :

- ▶ dégager votre salon;
- ▶ préparer vos fenêtres.

2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les rendez-vous seront fixés entre **8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7
514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec